



Pouvoir d'un Syndic sur une propriété privée

Par **Jeff 56**, le **24/11/2014 à 16:00**

Bonjour

nous sommes 9 propriétaires de 14 garages mitoyens ayant chacun devant, une petite parcelle de terrain dont nous sommes propriétaire. Ces parcelles touchent une rue (impasse) propriété de la commune. A notre demande, des travaux de réfection de cette impasse doivent être réalisés par la commune. Pour des raisons techniques (largeur de l'impasse entre autres) la commune et une majorité de propriétaires de garages souhaitent que nos parcelles soient goudronnées en même temps, moyennant participation financière.

Trois propriétaires n'étant pas d'accord peut-on par la création d'un syndic, qui aurait une majorité pour l'accord de ces travaux, imposer la réalisation à tous de ces travaux.

Dans l'attente, merci de votre réponse.

Par **pieton78**, le **27/11/2014 à 17:50**

Si on comprend bien, ces garages sont individuels, chacun est propriétaire des quelques 20m² ou 30m² lui appartenant en propre? et vous voulez donc obliger les gens a goudronner chez eux! faut le faire...